

ils représentent sous les traits d'un Buddha celui qui n'est encore qu'un Bodhisattva⁽¹⁾.

Est-il bien nécessaire de plaider en leur faveur les circonstances atténuantes, et d'alléguer par exemple pour leur défense que la plume n'a pas moins fourché aux écrivains qu'à eux le ciseau? L'auteur du *Sutta-nipāta* ne s'oublie-t-il pas jusqu'à écrire : « Le Buddha vint à Rājagriha⁽²⁾ » . . . alors qu'il ne s'agit encore que de sa première visite, avant même les années d'austérités? Mieux vaut remarquer tout de suite que nos artistes obéissaient à des nécessités d'ordre plastique si inéluctables que l'école de Mathurā a dû elle aussi aboutir à la même confusion. Quand elle assoit le Prédestiné sous l'arbre de la Science, il n'est sans doute, ainsi que l'inscription le spécifie, qu'un Bodhisattva (fig. 550) : mais elle est bien obligée de le représenter tel qu'il se relèvera tout à l'heure de son siège, devenu Buddha parfait. Si le culte du Vajrāsana a eu plus tard tant de vogue dans toute l'Asie orientale, c'est justement parce qu'il combinait, en la même minute ineffable, la double dévotion au Bodhisattva qui achevait de s'épanouir et au Buddha qui commençait à éclore. Il n'y a donc pas lieu de nous arrêter si à Mathurā⁽³⁾ deux statues identiques du Bienheureux, assis sous le figuier sacré de l'Illumination, sont inscrites l'une « Buddha » et l'autre « Bodhisattva » : les deux appellations sont en ce cas également valables selon qu'elles s'entendent du Maître une seconde avant ou une seconde après la Sambodhi.

Peut-être était-il à propos d'écarter dès l'abord de notre chemin ces petites pierres d'achoppement iconographiques. L'important est que nous comprenions aussi exactement que possible ce qui

⁽¹⁾ Cf. t. I, p. 370-371. — On peut voir réunies sur les trois compartiments de la figure 192 les trois seules formes que connaisse la sculpture gandhârienne de Siddhârtha-Gautama-Buddha.

⁽²⁾ Ed. FAUSBØLL, p. 48; cf. t. I, p. 372.

⁽³⁾ J. Ph. VOGEL, *Cat.*, p. 40 (n^{os} A₁ et A₂); cf. *A. S. I., Ann. Rep. 1909-10*, p. 63 et suiv., et pl. XXIII a et b.